

| | | |
|--|--|--|
| <p>Fondation la Rambarde</p> <p>FONDATION la Rambarde </p> | <p>ISMV : Intervention Soutenante en Milieu de Vie</p> <p>La mesure ISMV a été créé en Septembre 2005</p> | <p>En bref</p> <p>Les équipe de l'ISMV interviennent sur 3 mois dans des situations de crise et d'urgence, sous contrainte ou non, dans le contexte de vie du mineur et à la demande de la DGEJ.</p> |
| <p>Approche pédagogique</p> <p>Le travail porte sur le recueil d'informations, l'identification des forces et les difficultés dans les réponses aux besoins de l'enfants (outils AIDES).</p> <p>Différents outils systémiques sont utilisés dans le cadre d'entretiens, de partage de moment du quotidien ou d'activités avec la famille.</p> | <p>Contributions du service</p> <p>La mesure ISMV permet aux familles de faire exister leurs forces et difficultés dans leurs réponses apporté aux besoins de leurs enfants.</p> <p>Cette lecture permet à la DGEJ si besoin est, la mise en place de mesures spécifique et adaptées à chaque situation.</p> <p>La mesure ISMV permet au mineur de pouvoir rester au sein de son domicile ou dans d'autres cas d'accompagner la famille à un placement.</p> | <p>Descriptif des prestations</p> <p>L'ISMV intervient à domicile sur une courte période. La rythmicité est d'une fois par semaine sur les trois mois d'intervention.</p> <p>La mise en œuvre de la prestation agit sur plusieurs axe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intervention éducative rapide au domicile du mineur • Intervention soutenante auprès du mineur et sa famille • Observation des interactions familiales dans le contexte de vie de l'enfant • Soutien au développement des compétences parentales. • Identification des limites de sécurité et protection du mineur. |
| <p>Collaborations avec d'autres services</p> <p>La mesure ISMV intervient à la demande de la DGEJ, du SCTP ou de l'UEMS.</p> <p>Une rencontre tripartite est effectuée en début de mesure.</p> <p>Le mandat qui nous est confié est définit à ce moment-là.</p> <p>Un bilan de fin à lieu au terme de l'intervention et un rapport est envoyé.</p> <p>L'ISMV se met en lien avec les différents services qui interviennent autour du mineur et de sa famille. (école, services médicaux ets....)</p> | <p>Cadre légal et/ou mandat</p> <p>Les interventions du service ambulatoire de la Fondation sont mandatées par le canton de Vaud par le biais d'un contrat de prestation avec la DGEJ ou d'autres services placeurs. Nos prestations sont soumises aux lois cantonales et fédérales en matière de protection de l'enfance.</p> | <p>Activités professionnelles</p> <p>L'ISMV intervient principalement à domicile dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'entretiens individuels, familiales ou avec le couple parental, • De partage avec le mineur et sa famille sur des moments de vie du quotidien (repas, levés accompagnement à l'école ets...) • Activités avec la famille (ballades, jeux, etc...) <p>Des moments de rencontres sur l'extérieur sont également proposés</p> |